Responsable UE

Catherine Cools

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

18 crédits • 360 points • 0 heures Prérequis : 2CC10 Atelier de l'option

Corequis: 3CR22 Chimie Q1•3CR13 Atelier de l'option 2•3CR24 TITO croa Q1•3CR33

Chimie Q2•3CR34 TITO croa Q2

Acquis d'apprentissage

Α

Au terme du cours d'Atelier de l'option, l'étudiant est capable de :

- Communiquer oralement et par écrit sur son travail d'atelier.
- Exploiter de façon critique l'ensemble des ressources techniques, humaines, économiques, scientifiques qu'il a collationnées.
- Au travers de différentes alternatives et sous la guidance des professeurs, proposer un traitement motivé dans le respect des règles déontologiques.
- Expérimenter et appliquer les techniques de conservation restauration en réalisant un traitement complet.
- Intégrer à sa pratique une sensibilité artistique et des connaissances techniques variées en utilisant diffé-rents moyens d'expression et de représentation

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C9 de notre référentiel interne.